



Le Messager Canadien

DU

Sacré-Cœur de Jésus

VOL. IV

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1895

NO II

LE MOIS DES MORTS

La charité bien comprise nous fait un devoir très pressant de subvenir aux nécessités des âmes du Purgatoire

Ordinavit in me charitatem : Dieu m'a placé sous l'étendard de la charité. (Cant. 2. 4.)



Il ne peut entrer dans ma pensée de réduire ici à quelques lignes tout ce qu'il y a de parfait dans la charité envers les pauvres âmes du purgatoire. Je me borne à quelques considérations rapides.

Toute charité est d'autant plus grande que les misères qu'elle soulage le sont elles-mêmes. Là où le besoin est extrême, l'obligation d'y porter remède devient plus pressante. Or, quelle plus douloureuse nécessité se peut-il concevoir que celles d'âmes plongées dans un océan de tourments, vouées aux souffrances les plus atroces, aux plus inexprimables angoisses ? Les commentateurs, appliquant au purgatoire ce mot de Malachie, III, 3 : *Sedebit conflans, et purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum* : Le Messie sera comme un homme qui s'assied pour faire fondre et pour épurer l'argent ; il purifiera les enfants